



## ***Illustrations des bonnes pratiques***

***Collecter les déchets dangereux***

***Critère 3.7.***

***Focus sur les déchets dangereux dans la maison dans le journal d'information de la collectivité***

***Lamballe Communauté (22)***

# 100% Valorisé

Juin 2009

Nouveau : je trie aussi les textiles,  
(photo : conteneur du Relais...)

Consommons malin  
(photo : papier/carton)

Déchets dangereux dans le foyer  
Composter, c'est facile !  
(photo : composteur)

## EDITO :

Loïc CAURET/Gilbert BAUDET

ou Le Président de Lamballe Communauté/Le Vice-Président chargé des Déchets Ménagers

### Ne relâchons pas nos efforts

1300 signes espaces compris /  
Veniebat anhelitus ore, metaque erat  
longe : tum denique de tribus unum  
fetibus arboreis proles Neptunia  
misit. Obstipuit virgo nitidique  
cupidine pomi declinat cursus  
aurumque volubile tollit ; praeterit  
Hippomenes : resonant spectacula  
plausu. Illa moram celeri cessataque  
tempora cursu corrigit atque iterum  
iuvenem post terga relinquit : et  
rursus pomi iactu remorata secundi  
consequitur transitque virum. pars

ultima cursus restabat ; «nunc»  
inquit «ades, dea muneris auctor !»

Inque latus campi, quo tardius  
illa rediret, iecit ab obliquo nitidum  
iuvenaliter aurum. An peteret, virgo  
visa est dubitare : coegi tollere  
et adieci sublato pondera malo  
inpediique oneris pariter gravitate  
moraque, neve meus sermo cursu  
sit tardior ipso, praeterita est virgo :  
duxit sua praemia victor. An peteret,  
virgo visa est dubitare : coegi tollere  
et adieci sublato pondera malo

inpediique oneris pariter gravitate  
moraque, neve meus sermo cursu sit  
tardior ipso, praeterita est virgo.

Espaces compris / veniebat  
anhelitus ore, metaque erat longe :  
tum denique de tribus unum fetibus  
arboreis proles Neptunia misit.  
Obstipuit virgo nitidique cupidine  
pomi declinat cursus aurumque  
volubile tollit ; praeterit Hippomenes  
: resonant spectacula plausu. Illa  
moram celeri cessataque tempora.

#### Service Déchets Ménagers

tél. 02 96 50 13 76 | fax 02 96 31 39 25  
dechetsmenagers@lamballe-communaute.com  
www.lamballe-communaute.com



# Des déchets dangereux dans la maison

Sans le savoir vous possédez chez vous des déchets dangereux issus des activités de bricolage et de jardinage. Ces produits dangereux peuvent être explosifs, corrosifs, toxiques, irritants ou facilement inflammables et ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères. Appelés « Déchets Ménagers Spéciaux », ces derniers doivent être déposés en déchèterie pour y être triés afin de les traiter dans des filières spécifiques.

## Comment reconnaître la dangerosité de ces produits ?

Les produits dangereux se caractérisent par la présence d'un pictogramme : carré orange composé d'un logo sur l'emballage.



Ces produits dangereux pour notre santé et notre environnement sont nombreux et variés, ils se matérialisent dans la maison sous la forme de :



## Où sont situés ces produits dangereux dans la maison ?

Selon la nature de ces produits, ces derniers ne sont pas utilisés dans les mêmes pièces de la maison.

**La chambre** est l'endroit où l'on trouve des piles et accumulateurs pour alimenter les jouets ou les radio réveils. Pour éviter de consommer ce type de produit, il est préférable d'utiliser des piles rechargeables car plus économiques dans la durée et plus écologiques pour l'environnement.

**La cuisine** concentre essentiellement des produits d'entretien constitués de décapants et de détergents. Lors de leur utilisation, il est préférable de respecter les indications d'emploi. Ces produits peuvent être remplacés par des produits plus écologiques (labels officiels) ou par des astuces de grand-mère.



Pour l'essentiel des produits dangereux énoncés précédemment, il est important de les garder hors de portée des enfants, de les conserver dans les emballages d'origine et de les apporter en déchèterie lorsque ces derniers sont usagés.



**Le garage** quant à lui regroupe les produits issus de l'automobile (huiles, filtres à huiles), les produits utilisés lors de la réfection des murs (peintures, solvants). Il peut aussi contenir les produits utilisés pour l'entretien du jardin (pesticides, désherbants). Pour les produits destinés au jardin, il est indispensable de vous protéger et de respecter les dosages. Ces produits peuvent se substituer par des pratiques alternatives.



## Quelles alternatives pour mieux gérer ces déchets dangereux ?

**Aujourd'hui, vous pouvez contribuer, en adoptant un mode de consommation raisonné et respectueux, à protéger l'environnement.**

**C'est ainsi que vous pouvez :**

- ▶ privilégier les produits et les techniques nécessitant un minimum de produit chimique (peinture à l'eau, pose de certains revêtements sans colle) ;
- ▶ acheter la juste quantité de produit dangereux pour des travaux d'entretien ;
- ▶ choisir des produits comportant le logo des normes NF Environnement car l'impact sur l'environnement est moindre ;

- ▶ privilégier pour votre jardin des pratiques respectueuses de l'environnement.

# Quelques rappels

## PODIUM 2008 DES ERREURS DE TRI



### 1 ATTENTION, LE SEUL PLASTIQUE RECYCLABLE EST CELUI DE LA BOUTEILLE OU DU FLACON

Tous les plastiques ne sont pas identiques. Les sacs et films plastiques qui enveloppent les packs d'eau ou les revues ne sont pas recyclables, pas plus que les pots de yaourt, les barquettes de pâtes - jambon - viennoiserie - beurre - crème fraîche et tout emballage en polystyrène.

### 2 INUTILE DE LAVER les boîtes de conserve et les bouteilles plastiques, il suffit de bien les vider.

### 3 TRIER et COLLECTER en 2008 PUIS RECYCLER (La seconde vie des déchets)

ACIER/ALU	
34,59 T d'acier	50 voitures
2,23 T d'aluminium	1 219 trottinettes
BRIQUES/PAPIER/CARTON	
25,26 T de briques alimentaires	170 775 rouleaux de papier toilette
995,11 T de papier - carton	4 477 950 boîtes à chaussures
PLASTIQUES	
159,06 T de plastiques	244 530 pulls polaires et 277 Kms de tuyaux
VERRES	
1 265 T de verre	3 603 333 nouvelles bouteilles

# Lutter contre la sur-consommation !

**Consommer : un acte banal et quotidien... mais loin d'être anodin !**

## Adaptons notre mode de vie et nos pratiques de consommation au développement durable.

En un peu plus de 40 ans, nous avons doublé la production annuelle de déchets, nous sommes passés de 160 kg/hab/an en 1960 à 332 kg/hab/an aujourd'hui sur Lamballe Communauté. Plus d'un quart du poids de nos déchets sont des emballages. Tous les produits de consommation ont des impacts sur l'environnement.

Loin de n'être que l'affaire des spécialistes ou des politiques, le développement durable concerne chacun d'entre nous et chacun,

à son niveau, est en mesure de faire quelque chose. Avant même d'être un déchet, tout produit ou emballage a un impact sur notre environnement. En effet, de l'énergie et de la matière première sont consommées lors de la conception, de la fabrication et de la distribution de tout produit. Pour éviter le gaspillage de ressources naturelles, vous pouvez agir en privilégiant les éco-produits (tout produit générant moins d'impacts sur l'environnement tout au long de son cycle de vie et qui conserve ses performances lors de son utilisation).

## Comment agir au niveau du consommateur ?

Tout commence au moment de l'achat. Pour trouver le bon produit, le premier réflexe est de lire les étiquettes. Cherchez les déclarations environnementales et privilégiez, quand c'est possible, celles qui vous garantissent des informations écologiques fiables (écolabels, étiquette-énergie, etc.).

C'est aussi choisir des produits avec moins d'emballages, favoriser le réemploi et enfin trier, pour les matériaux qui peuvent l'être, afin de permettre le recyclage.

Lors de vos achats, le choix de vos produits en rayon à toute son importance. Les réflexes à privilégier sont les suivants :

- ▶ favoriser le vrac pour les fruits et les légumes (éviter la barquette plastique ou en polystyrène non recyclable) ;
- ▶ favoriser les éco-recharges des produits ménagers. Ces emballages sont moins volumineux en déchet et moins cher à l'achat ;
- ▶ favoriser les emballages constitués de matières recyclables (acier, aluminium, carton, verre, flaconnage en plastique).

Des emballages choisis parmi des éco-recharges, des grands conditionnements et des produits concentrés soulagent votre poubelle. En effet, on constate une réduction de poids de l'emballage allant jusqu'à 98% entre un produit et sa recharge. Le fait de choisir des éco-recharges est un bon point pour vos dépenses car souvent moins cher que le produit sur-emballé. De plus, il préserve la planète en dépensant moins de ressources naturelles et moins d'énergie.

## Produire votre propre engrais, c'est possible !



**Il n'est pas trop tard pour vous lancer dans la pratique du compostage.**

Pour demander votre composteur ou pour tout renseignement, contactez le service déchets ménagers au 02 96 50 13 76 ou [dechetsmenagers@lamballe-communaute.com](mailto:dechetsmenagers@lamballe-communaute.com).



50 rue d'Armor | BP 90456 | 22400 Lamballe  
tél. 02 96 50 13 55 | fax 02 96 31 39 25  
[www.lamballe-communaute.com](http://www.lamballe-communaute.com)  
[lamballe@lamballe-communaute.com](mailto:lamballe@lamballe-communaute.com)

La communauté de communes regroupe l'ensemble des communes suivantes :  
Andel, Bréhand, Coëtmieux, Hénansal, La Malhoure, Lamballe, Landéhen, Meslin, Morieux, Noyal, Quintenic, Penguil, Pommeret, Saint-Glen, Saint-Rieul, Saint-Trimoël, Trébry.

Directeur de publication : Loïc Cauret  
Rédaction : Ronan Guichard  
Conception graphique/illustration : atelier PUZZLE (Rennes)  
Photographies : Lamballe Communauté, atelier PUZZLE (Rennes), Eco Emballages.  
Impression de 12 000 exemplaires sur papier recyclés par : Les Compagnons du Sagittaire



Avec le soutien : d'Eco Emballages et Eco-systèmes



L'emballage qui porte ce logo n'est pas obligatoirement recyclable. Il symbolise uniquement que l'entreprise fabricante de ce produit participe financièrement au programme de recyclage de nos emballages ménagers.